

DEMANDE DE CERTIFICAT QUALITÉ DE L'AIR POUR LES VÉHICULES ENREGISTRÉS EN FRANCE

-  Avant d'envoyer mon courrier, je vérifie que j'ai bien :
- réalisé une demande par véhicule avec un formulaire et un règlement pour chaque véhicule immatriculé en France (ex: 1 véhicule = 1 formulaire avec 1 règlement de 3,67 € / 2 véhicules = 2 formulaires avec 2 règlements de 3,67 € chacun)
 - complété le formulaire en majuscule avec un stylo à encre noire;
 - joint un chèque de 3,67€ par véhicule donc par formulaire à l'ordre de « Imprimerie Nationale SA »;
 - adressé le courrier au
« SERVICE DE DELIVRANCE DES CERTIFICATS QUALITE DE L'AIR – BP 50 637 – 59506 DOUAI CEDEX »

Identification du demandeur

M. Mme

Nom* :

Prénom* :

Courriel ou n° de tél.* :

Identification du véhicule

Merci de reporter les informations à l'identique de votre certificat d'immatriculation (anciennement carte grise)

N° d'immatriculation (champ A)* :
(Exemple : 123 AA 45 ou AA-123-BB)

Date de 1^{ère} immatriculation (champ B)* :
J J M M A A A A

Règlement

ATTENTION : votre certificat qualité de l'air ne sera pas envoyé à l'adresse ci-dessous mais à l'**ADRESSE FIGURANT SUR VOTRE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION** (anciennement carte grise). Vous devez donc vous assurer que celui-ci est à jour avant de faire votre demande.

En cas de difficulté, l'adresse ci-dessous sera utilisée pour vous contacter. Si votre certificat ne peut être produit, votre chèque ne sera pas débité et il sera détruit.

Adresse* :

CP* : Ville* :

Règlement par chèque bancaire ou postal

N° de chèque :

En apposant votre signature, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de délivrance et d'usage des certificats figurant au verso de ce formulaire.

Fait à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »*

Le

Les données recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement mis en œuvre par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour gérer les demandes d'information des usagers sur la délivrance du certificat qualité de l'air.

À défaut de réponse aux champs signalés par un astérisque rouge *, votre demande ne pourra pas être traitée.

Conformément à la réglementation applicable à la protection des données à caractère personnel, vous disposez de droit d'accès, de rectification et, du droit de définir des directives sur le sort de vos données à votre décès. En justifiant de votre identité, vous pouvez les exercer en adressant une demande :

- par voie postale à l'Imprimerie Nationale SA - Service DPO - 104, avenue du Président Kennedy – 75016 Paris
- par courrier électronique à dpo@imprimerienationale.fr

En cas de réclamation, vous pouvez saisir la Cnil.

Pour en savoir plus sur le traitement de vos données, veuillez-vous reporter à l'article 13 au verso détaillant la protection des données personnelles.